

Un VRAI Plan de lutte contre la pauvreté doit faire respecter les droits humains !

Drummondville, 25 septembre 2009. Orchestrées par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, monsieur Sam Hamad, des consultations régionales se tiennent en vue d'élaborer le prochain plan de lutte contre la pauvreté du gouvernement du Québec pour les 5 prochaines années. *Le Collectif de lutte à la pauvreté Centre-du-Québec* précise que ces consultations sont bidons et que le ministre connaît parfaitement les besoins des gens en situation de pauvreté. Une pétition de près de 100 000 signatures et 1012 lettres d'appui qui a été déposée à l'Assemblée nationale le 14 mai dernier, a été totalement ignorée. Pourtant elle contenait des revendications de base pour lutter contre la pauvreté :

- Que tous les citoyens aient accès, sans discrimination, à des services publics universels de qualité,
- Que le salaire minimum soit fixé à \$10.66/heure (2009) et révisé annuellement afin qu'une personne seule travaillant 40 heures/sem. sorte de la pauvreté,
- Que les protections publiques soient haussées et ajustées annuellement pour assurer à toute personne un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation, soit \$ 13,462 /an (2008)

La manifestation à l'extérieure de l'hôtel Le Dauphin à Drummondville, où se tiennent les consultations pour le Centre-du-Québec, vise à donner la parole à ceux qui n'y ont pas été invités, à ceux qui contestent le processus de consultation et à ceux qui vivent la pauvreté.

Les documents produits par le gouvernement, à l'appui de cette consultation, portent principalement sur l'approche territoriale intégrée vu comme une manière de concerter les acteurs locaux en lutte contre la pauvreté. Rien n'est dit sur l'accroissement scandaleux des inégalités ces 10 dernières années. Rappelons que, selon *Statistique Canada* et l'*Institut de la statistique du Québec*, le revenu des familles du cinquième le plus riche a cru de \$ 40 169 entre 1997 et 2006 alors que celui du cinquième le plus pauvre a cru de \$ 8 357 pour la même période, soit 5 fois moins vite. La question de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ne peut pas être ramenée à de petites actions locales, il faut aller aux sources du problème de la pauvreté. Or, quand on sait que les prestations d'aide sociale actuelles ne couvrent même pas les besoins les plus élémentaires, que le taux actuel du salaire minimum se situe à plusieurs milliers de dollars en deçà du seuil de pauvreté et que les pensions alimentaires pour enfants continuent d'être déduites des prestations d'aide sociale et des prêts et bourses, n'y aurait-il pas lieu de revoir les priorités gouvernementales en matière de lutte contre la pauvreté ?

Le gouvernement doit prendre acte de ces faits et mettre en place des mesures devenues urgentes. Il est question ici de droits humains et de dignité et non de charité.